



# **HARDIFORT**

## **BULLETIN MUNICIPAL**

JUIN 2024



## LE MOT DU MAIRE

Chers Hardifortois, Chères Hardifortoises,

Concernant notre commune,

Le premier semestre a été marqué entre autres par :

- L'adoption du budget à l'unanimité par les membres du conseil municipal et ce comme chaque année depuis notre élection.
- La réfection de la toiture d'origine de la salle des fêtes qui était devenue dangereuse, les tuiles menaçant de tomber notamment aux moments des intempéries.
- La commercialisation des terrains du Lotissement du Klockhuis par Madame BILLET de Nord INVESTISSEMENT.
- L'obtention de la déclaration préalable de travaux concernant la pose des panneaux photovoltaïques sur une partie du toit de la maison communale Bernard Delassus.
- Un vif succès des rendez-vous Secret d'Histoire qui reprendront le dernier jeudi du mois de septembre 2024.

Pour le deuxième semestre 2024, nous attendons le retour des financeurs que sont l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de commune Cœur de Flandre Agglo ; suite aux différents dossiers de subvention qui ont été déposés.

Pour la première fois cet été, la municipalité vous proposera un programme d'activités estivales sportives du 15 juillet au 15 août.

Cette édition estivale du bulletin municipal est également l'occasion de réitérer mes remerciements aux membres de mon conseil municipal, **investis**,

Et aux membres du personnel communal exerçant leur mission **avec professionnalisme**.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été,

Et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Votre Maire  
CAROLINE LANDTSHEERE

# L'ACTION COMMUNALE

## LES VOËUX

Le vendredi 12 janvier, l'équipe municipale a convié les habitants, les élus, la gendarmerie, les pompiers et Monsieur l'abbé VASSE à la traditionnelle cérémonie des vœux.

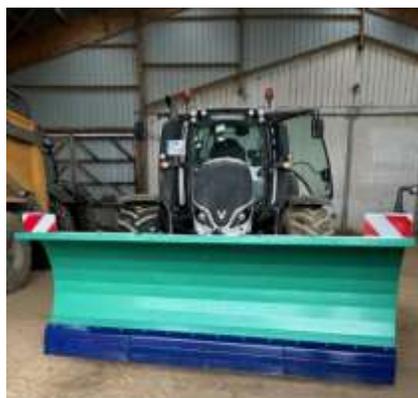
Lors de cette cérémonie, Monsieur Serge DEBUYSER a reçu la médaille du travail pour 30 années de service.

Un moment convivial a clôturé cette cérémonie.



# L'achat de matériel de déneigement

La commune a complété son matériel de déneigement pour être autonome en cas d'épisode neigeux et/ou de verglas. Avec l'achat d'une lame et un épandeur motorisé.



# Rénovation de la salle des Fêtes

Après la réfection des châssis de fenêtre l'an dernier, c'est la toiture de la salle des fêtes qui a été entièrement refaite : gros travail de réparation et de renforcement de la charpente.



# Bâtiments connectés à la fibre



Désormais, tous les bâtiments communaux ; mairie ; école ; salle des fêtes ; maison communal Bernard Delassus sont raccordés à la fibre.

## Pavé LED

De même, l'éclairage de tous les bâtiments communaux est passé en pavés LED ou néons basse consommation.

L'éclairage public de la Trompe, de la Bogaert Straete et de la Wylder Straete a été reprogrammé afin de réduire la consommation d'énergie.



## Soutien aux agriculteurs

La municipalité a témoigné son soutien aux agriculteurs lors des manifestations de janvier. Madame le Maire s'est rendue à la manifestation tenue par les agriculteurs sur l'autoroute A25.



## Formation défibrillateur



Une formation défibrillateur à destination du personnel communal et de l'équipe municipale a été organisée le lundi 4 mars à la maison communale Bernard DELASSUS.

Cette formation a été dispensée par Monsieur LEFEBVRE Olivier de la société URGENTIS.

# Travaux de peinture

La mairie continue son embellissement après les bureaux, c'est au tour de la salle de réunion et de cérémonie de changer de couleur.

Avant :



Après :



# Journée Sport



L'équipe municipale a proposé une activité sport destinée aux enfants du village le lundi 29 avril, encadrée par la fédération nationale sport en milieu rural.

# Les valeurs de la République à l'école

Le drapeau Bleu Blanc Rouge français, la devise de la République Liberté, Égalité, Fraternité et les paroles de notre hymne national la Marseillaise ont été apposés dans la classe de l'école.

L'école et l'enseignement contribuent grandement à la transmission des valeurs de la république.

La République française a une langue, le français; un drapeau tricolore, un hymne national, la Marseillaise et une devise "liberté, égalité, fraternité".

La laïcité et la citoyenneté sont des valeurs essentielles de la République.

Les faits divers à l'école tellement dramatiques, trop nombreux et trop souvent insuffisamment punis, nous rappellent qu'il est impérieux d'inculquer les valeurs de la République à nos enfants dès leur plus jeune âge qui sont les citoyens de demain.



# L'école

## Les cours d'anglais



Depuis janvier, la municipalité propose aux enfants de l'école des cours d'anglais pendant la pause méridienne une fois par semaine.

Les cours sont dispensés par Madame Megan LEWIS, Anglaise.



## Le Poulailler

La commune a fait l'acquisition de Chocolat et Grizelli, deux poules Soie, qui ont élu domicile aux abords de l'école.

Toujours dans le cadre de l'obtention du label E3D. Les noms des poules ont été choisis par les enfants.



# Dispositif de la participation citoyenne

Le vendredi 12 avril a eu lieu une réunion avec la participation de la gendarmerie pour le dispositif de la participation citoyenne.

Appelez le 17 si vous voyez quelque chose d'anormale.



# Pâques

Le samedi 30 mars a eu lieu la traditionnelle chasse aux œufs. Cette année, l'abbé VASSE a animé une petite cérémonie pour expliquer la fête de Pâques, avec la participation de la chorale de Cassel.



Un goûter a été servi aux personnes présentes, suivi de la traditionnelle chasse aux œufs.



## PÂQUES

La Commune d'HARDIFORT organise sa chasse aux œufs à l'occasion de Pâques le **samedi 30 Mars 2024**

- 14 h 30 – 15 h 00 : Intervention de Monsieur l'Abbé Christophe VASSE : exposé de la symbolique de Pâques dans la religion catholique
- 15 h 00 – 15 h 30 : Goûter à l'église pour les enfants – pour les enfants et les adultes : chants de la Chorale de Cassel sur la thématique de Pâques
- 15 h 30 : Chasse aux œufs pour les enfants de 2 à 10 ans Contour de l'Eglise – Rendez-vous sur le parvis de l'Eglise Saint Martin

Le Maire,  
Caroline LANDTSHEERE

Réservé aux enfants d'HARDIFORT

IPNS

Merci à Antoine Vermersch qui, dans le cadre de son année scolaire, a mené une action citoyenne. Lors de cette journée, il a participé activement à cette manifestation.

# Reboisement

La commune poursuit le reboisement du village et continue à planter tous les ans de nouveaux mètres linéaires de haies.

Route de la place :



Mini stade :



# Réception des forces vives

Le 15 mars, l'équipe municipale a reçu les forces vives du village.

Agriculteurs, artisans, entreprises, assistantes maternelles, auto-entrepreneurs ont été conviés à une rencontre autour d'un verre de l'amitié.



# Secret d'histoire à Hardifort

Depuis janvier chaque dernier jeudi du mois à la maison communale Bernard DELASSUS, Secret d'histoire rencontre un vif succès.

Monsieur Jean Baptiste BELLANGER, guide historien, anime ces séances avec passion et nous transmet son savoir.



Les thèmes abordés :

Janvier : l'Egypte ancienne

Février : La Flandre : Naissance et essor au Moyen-Age

Mars : Conquête de la Flandre : Louis XIV

Avril : Anne et Aliénor : 2 destins de femmes au moyen-âge

Mai : Les Forces Françaises libres.

Juin : Avant et après le débarquement.

Secret d'histoire qui a rencontré son public, reprendra le dernier jeudi de Septembre.

Les dates et thèmes abordés seront affichés sur les panneaux d'affichage.



# Embellissement de l'église



Notre église fait partie de notre patrimoine, il convient de la préserver. La municipalité a fait restaurer les chaises des mariés, le fauteuil et a installé des compositions florales.

L'année dernière, c'est la sacristie qui a fait l'objet de travaux.

## Les retables

La commune d'Hardifort a intégré l'institution des retables et s'y est vue remettre l'Oriflame.

Désormais, notre église Saint Martin peut être visitée ; visite accompagnée d'un guide des retables.



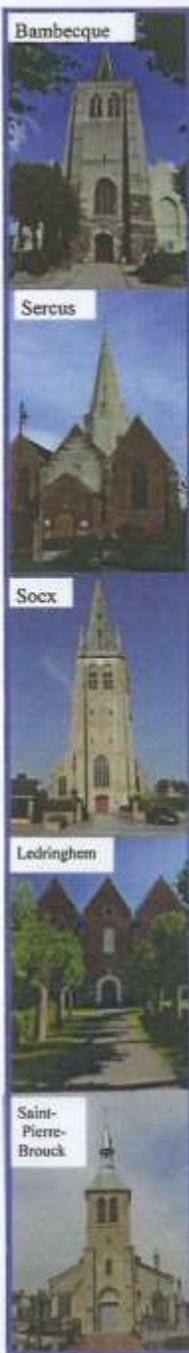


## Retables de Flandre Association régie par la loi 1901

B.P.70002 - 59470 Wormhout Cedex – [retables@orange.fr](mailto:retables@orange.fr)

**Profitez de l'ouverture des églises de Flandre  
lors des visites guidées gratuites de l'été 2024**

Rendez-vous à 16 h devant l'église choisie, sans réservation.



Dim 30 Juin	Hardifort, église Saint-Martin Lynde, église Saint-Vaast
Dim 7 Juillet	Warhem, église Notre-Dame-de-l'Assomption Crochte, église Saint-Georges
Dim 14 Juillet	Drincham, église Saint-Wandrille Wormhout, église Saint-Martin
Dim 21 juillet	Socx, église Saint-Léger Quaëdypre, église Saint-Omer
Dim 28 Juillet	Cappelle-Brouck, église Saint-Jacques Sercus, église Saint-Erasme
Dim 4 Août	Hondschoote, église Saint-Vaast Bavinchove, église Saint-Omer
Dim 11 Août	Terdeghem, église Saint-Martin Renescure, église Notre-Dame-de l'Assomption <i>Par l'Association Renescure d'hier et d'aujourd'hui</i>
Dim 18 Août	Killem, église Saint-Michel Ledringhem, église Saint-Omer
Dim 25 Août	Bambecque, église Saint-Omer Oxelaëre, église Saint-Martin
Dim 1 Septembre	Saint-Pierre-Brouck, église Saint-Pierre Boeschèpe, église Saint-Martin
Dim 8 Septembre	Steenvoorde, église Saint-Pierre

# Premier Mai

Une vente de muguet a été proposée aux habitants à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai.



# Les 4 Jours de Dunkerque



COMMUNAUTÉ DE  
**HARDIFORT**  
Communauté de communes  
Hardifort 59  
03 20 42 41 01  
@www.hardifort.fr



**INFO HARDIFORT**

Retransmission sur grand écran des 4 jours de  
Dunkerque au bistrot du kloekhuis  
**Le samedi 18 mai 2024 à partir de 15 h 00**  
**Le dimanche 19 mai 2024 à partir de 13 h 15**



Financement du projet subventionné par le département de Nord-Pas-de-Calais

# Visite du Blockhaus

Grâce au travail mené par les services tourisme de la communauté, l'inauguration du Blockhaus a eu lieu le samedi 25 mai.

Etaient présent :

- Mme LANDTSHEERE, Maire d'Hardifort
- Mme Sheila Davies – M Jihn Davies, Famille du Lieutenant Roy Cresswell/Roy Cresswell relatives
- M Matthew Holden, Directeur/Museum of soldiers of Gloucestershire Director
- Lt Col (Retd) Robert Dixon – Officer of the British Empire
- M César Storet, Président de l'Office de Tourisme Destination Cœur de Flandre



# Panneaux électoraux

Les Panneaux électoraux ont été remplacés et ont bien servi au mois de juin et début juillet.



# Travaux Wylder Straete

La Wylder Straete menant à Wormhout a été complètement refaite.

La limitation de tonnage reste à 12 tonnes sauf riverains. Cette remarque s'adresse également aux personnes extérieures au village.



# Repas de fin d'année de l'école

Pour bien terminer l'année scolaire le vendredi 28 juin, la municipalité a organisé un barbecue sans surcoût pour les parents où les enfants ont pu exceptionnellement choisir leurs repas.



# Vitesse excessive à la Trompe



Mairie de  
**HARDIFORT**

80 contour de l'église

59670 HARDIFORT

☎ 03 28 42 43 20

✉ [mairie.hardifort@wanadoo.fr](mailto:mairie.hardifort@wanadoo.fr)

🌐 [www.hardifort.fr](http://www.hardifort.fr)

Madame Caroline LANDTSHEERE  
Maire d'HARDIFORT

Aux

Habitants d'HARDIFORT

Hardifort, le 24 juin 2024

Chers Habitants, Chères Habitantes,

Comme nous avons déjà eu l'occasion de communiquer avec vous la vitesse excessive des automobilistes à La Trompe est un sujet qui nous préoccupe depuis que nous avons été élus et même avant lors de notre campagne électorale.

En effet, avant même notre élection, nombreux vous étiez à déplorer avec grande inquiétude tout à fait légitime les excès et grands excès de vitesse constatés quotidiennement à La Trompe où la vitesse à l'époque était limitée à 70 kms/heure.

Dans le cadre de notre programme électoral, nous avons pris l'engagement d'étudier le problème et de tout mettre en œuvre pour trouver des solutions.

En conséquence, souvenez-vous, c'est une des premières mesures que nous avons prise et c'était une mesure forte, nous avons diminué la vitesse à la Trompe à 50 kms/heure lui attribuant de fait le statut d'agglomération.

Le travail d'étude a été mené de concert avec les services du Département car rappelons que l'axe routier de La Trompe est une route départementale (RD 916).

Le passage en agglomération et la limitation de vitesse à 50 kms/heure a été possible car juridiquement, réglementairement les critères étaient respectés et cohérents ; à savoir que la concentration des habitations étaient suffisamment dense pour conférer à cette partie de route départementale le statut d'agglomération avec de fait une vitesse de circulation limitée à 50 kms/heure.

De plus, le Département avait réalisé des études qui démontraient que la vitesse pratiquée était manifestement excessive et nettement supérieure à 70 kms/heure.

Assez rapidement, les services de Gendarmerie informés de cette modification ont commencé à intervenir comme vous l'avez constaté et je les remercie pour leur action.

DÉPARTEMENT DU NORD-ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE-CANTON DE WORMHOUT

Pendant plusieurs semaines, les services de Gendarmerie ont effectué de la prévention à savoir que les automobilistes qui roulaient au-dessus de 50 kms/heure étaient arrêtés pour leur rappeler que désormais la vitesse de circulation avait changé.

Puis après une période tout à fait respectable, les services de Gendarmerie ont procédé aux verbalisations.

Les semaines, les mois ont passés et le constat a été le suivant :

La vitesse pratiquée à La Trompe s'est certes sensiblement améliorée mais reste manifestement excessive dépassant et de loin les 50 kms/heure.

Certains automobilistes contrôlés s'étant vu retirer leur permis sur le champ et ayant vu leur véhicule immobilisé sur place pour cause de grand ou très grand excès de vitesse.

De nouvelles réflexions ont été menées avec les membres du Conseil Municipal pour tâcher d'enrayer cette vitesse excessive à La Trompe (qui au demeurant est un fléau national).

Ces réflexions nous ont menées à la pose d'un radar fixe à La Trompe.

Ce travail a été mené de concert directement avec les services de l'Etat et du Département. Ce sont les services de l'Etat qui à l'étude des documents de contrôle produits par le Département et par la Gendarmerie démontrant la vitesse manifestement excessive ont validé notre demande de pose d'un radar fixe.

Ce radar sera posé côté droit dans le sens Wormhout/Cassel à côté du collecteur de verre.

Ce radar n'engendre aucun frais d'achat, d'installation et de maintenance pour la Commune, ces frais étant pris en charge par les services de l'Etat.

Ce choix, nous l'avons fait en responsabilité car la sécurité des automobilistes, des piétons, des cyclistes (etc) et des riverains de La Trompe est notre propriété et que le passage de La Trompe en agglomération s'est avéré insuffisant eu égard aux résultats obtenus qui n'étaient pas à la hauteur de nos attentes d'élus.

Nous sommes conscients que cette décision peut comporter un caractère impopulaire mais confrontés à l'impasse de la situation et au non-respect de la vitesse à 50 kms/heure eu égard à la sécurité à La Trompe c'est la seule solution qui existait.

Le radar sera posé en tout début de semaine prochaine.

Je tenais à porter cette information à votre connaissance.

Bien à vous

  
Votre Maire,  
Caroline LANDTSHEERE



## Infos Pratiques

### Quelle est la réglementation pour installer un abri de jardin ?

Si vous souhaitez installer un abri de jardin d'une surface :

de moins de 5m<sup>2</sup> : L'installation s'effectue librement, sans formalités

entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup> : Une déclaration préalable en mairie est nécessaire.

Au-delà de 20m<sup>2</sup> : Un permis de construire doit être obtenu.

Les formulaires CERFA sont disponibles en mairie ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).



# Bus Bleu

Le Camion Bleu France Services sera présent sur la commune le lundi 30 septembre de 9h30 à 12h30 puis de 13h30 à 16h00.



## Dates à retenir :

- Banquet des aînés : Le Samedi 19 Octobre
- Colis des aînés : Le Samedi 21 Décembre de 14h à 18h

A compter de cette année, l'âge pour bénéficier du colis des aînés passe à 62 ans, suite à une décision du conseil municipal.

Les personnes qui recevaient les colis auparavant continueront de le recevoir.

## Parenthèse Désagréable

Tout au long de l'année, de trop nombreuses incivilités ont été constatées dans le cadre de l'usage de la benne à végétaux et de nombreux dépôts sauvages ont eu lieu dans les diverses rues de la Commune. Chaque fois, c'est le personnel communal qui doit être mobilisé. Cela est tout à fait anormal. J'en appelle à la responsabilité de chacun. Cette remarque s'adresse également aux personnes extérieures au village.

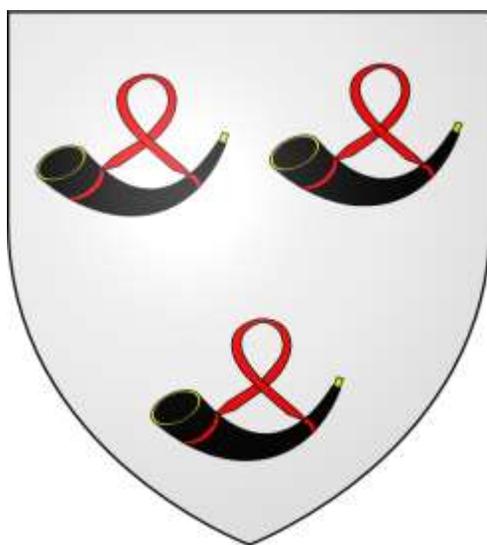


### Déjections canines

Pour le bien-être de tous et la propreté du village, il vous est demandé de ramasser les déjections de votre chien.



# Actions Associatives



# Livres et loisirs

Espace Bernard Delassus  
59670 HARDIFORT

Le point livres vous accueille toujours les mercredis de 17 à 18 heures et samedi de 10 à 11 heures.

Nos rayonnages sont désormais bien garnis et les livres divers et variés vous attendent.

L'adhésion désormais gratuite vous offre tout un panel de services : lectures de livres et documents en tout genre, accès illimité à la presse régionale et nationale, accès à diverses plateformes de formation en ligne, etc ...

Ponctuellement, nous proposons des activités ludiques, ouvertes à tous et gratuites.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour un moment de lecture ou tout simplement pour une rencontre ou un partage d'idée.

A très bientôt  
Nadine et Brigitte



# Club de l'âge d'or

Après-midi jeux de cartes tous les 15 jours, le mercredi.

## Tradition Oblige :

Pour terminer l'année 2023, nous avons fêté Noël avec des buchettes, pétillant, chocolats, gaufres et offert un colis à tous les adhérents.



## Epiphanie fêtée le 10 janvier 2024 :

Pour bien démarrer l'année, nous avons dégusté galettes et pétillant avec tous les adhérents présents, 6 Reines et 2 Rois ont eu la fève.

## Assemblée Générale le 21 février 2024 :

40 adhérents inscrits.

Bienvenue à Yvette VANDENABEELE et Gérard WEKSTEEN, ainsi qu'à Lucile MEIRLAND qui nous ont rejoint en avril.

Lors de cette assemblée, Nicole MERLEN a souhaité se retirer du bureau et Martine HUYGHE a été élue à sa place.

## Repas dansant à l'Oasis le 17 mai 2024 :

Organisé par l'Union des Aînés de l'Ex Canton de CASSEL animé par Frédéric DANQUOINS.



# Prévision pour le 2<sup>e</sup> semestre 2024

- Repas offert par le Club aux Adhérents.
- Concours de Belote le 07 Septembre 2024 à la salle Bernard Delassus.
- Noël au Club.

## **Avec l'Union de CASSEL :**

- Repas à l'Oasis
- Théâtre à CASSEL avec la Compagnie du Printemps de SAINTE MARIE CAPPEL.
- Sortie au Cabaret de VIEUX BERQUIN.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous !

## **Le Bureau**

Francine HUYGHE – présidente

Mireille BUTTIN – présidente

Marie-Odile GHILLEBAERT – secrétaire

Martine HUYGHE – secrétaire adjointe

Christian MARTIN – Trésorier

# L'école du Village

L'année scolaire 2023-2024 est placée sous le signe du sport et des Jeux Olympiques pour les élèves de GS-CP d'Hardifort, Pour débiter, ils se sont vu proposer un projet de danses et musiques traditionnelles avec les classes de CE1-CE2 de Zermezele et CM1-CM2 d'Oxelaère.

En effet, des musiciens et danseurs de l'association La Piposa de Sailly-sur-la-Lys sont intervenus quatre demi-journées pour permettre aux enfants de découvrir les instruments et d'apprendre des danses et des chants traditionnels.



Une fois les danses et chants mémorisés, les enfants ont invité leurs familles à venir passer un moment convivial lors de leur "P'tit bal folk" qui s'est déroulé dans la salle Bernard Delassus vendredi 19 avril 2024. Le bal était animé par les musiciens de La Piposa qui ont fait danser petits et grands dans la bonne humeur.



D'autres aventures sportives attendent nos écoliers pour la fin d'année scolaire. On vous en dit plus lors du prochain numéro. En attendant, on vous donne rendez-vous le samedi 22 juin 2024 à Wemaers-Cappel pour la kermesse du RPI spéciale Jeux Olympiques !

# Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes a organisé le **dimanche 17 mars 2024** à la salle des fêtes et à la Maison Communale Bernard DELASSUS un repas et une après-midi dansante.



La ducasse s'est déroulée du **dimanche 12 mai au mardi 14 mai 2024**. À cette occasion, des tickets pour le manège et le tir à la carabine ont été distribués aux enfants d'Hardifort.

Lors du raccroc de ducasse, un concours de boules flamandes a eu lieu le **lundi 20 mai 2024**. En revanche, le concours de belote du **samedi 18 mai 2024** a dû être annulé en raison des 4 jours de Dunkerque qui avait lieu le même jour.



## ÉVÈNEMENTS À VENIR :

**BROCANTE :**  
**25 AOÛT 2024**

**SAINT-MARTIN :**  
**12 NOVEMBRE 2024**

**MARCHÉ DE NOËL :**  
**DÉCEMBRE 2024**

Nouveauté : Retrouvez-nous sur Facebook "Comité des fêtes d'Hardifort" pour suivre nos manifestations.

**MERCI** à vous, les habitants du village, le conseil municipal et Madame le Maire pour votre soutien. Nous tenions également à remercier tous les bénévoles, sans qui rien ne serait possible et qui œuvrent au bon fonctionnement.

Nous vous souhaitons un bel été. Profitez-en au maximum.



**Le comité des fêtes d'Hardifort**  
Christophe MEIRLAND, Président  
Jean-Noël LEMAIRE, Trésorier  
Virginie DEFOORT, Secrétaire

# Fête de la musique

Le vendredi 21 juin a eu lieu la fête de la musique sur la place Bernard Delassus organisé par le comité des fêtes.

Un très bon moment de convivialité avec un temps favorable avec plus de 200 participants. Rendez-vous l'année prochaine !



# Bien vivre à Hardifort

Bien vivre à Hardifort regroupe des habitants du village qui souhaitent participer à la vie locale et favoriser les rencontres. A ce titre, elle a organisé 16 animations diverses depuis janvier 2024, Tous ces moments sont en accès libre et chacun est le bienvenu. Le Bien Vivre passe par les rencontres. A titre d'exemples :

## Le Troc aux plants :



Où l'on troque,



où l'on expose



où l'on compose



Où l'on déguste



où l'on fabrique



où l'on s'amuse

## Le plaisir de se rencontrer le mercredi après-midi :



Où l'on s'amuse entre générations autour d'un café



Où l'on se déguise

## Les moments de citoyenneté :



En assemblée générale



pour la propreté du village



En proposant une conférence sur l'eau avec l'intervention de spécialistes, suite aux drames successifs cet hiver



Les membres du bureau de l'association Isabelle HAGE, Joëlle DELANNAY, Juliette TORRE, Coralie MAREZ, Noémie MUYLS, Sylvie DOYEN, Mireille BUTTIN et Jean-Marc CARTON restent à votre écoute pour toute demande de renseignement, toute suggestion. N'hésitez pas à nous joindre ou nous rejoindre,

## Bel été 2024 à chacune et chacun

### Bien Vivre à Hardifort

624 Straete Place – 59670 HARDIFORT

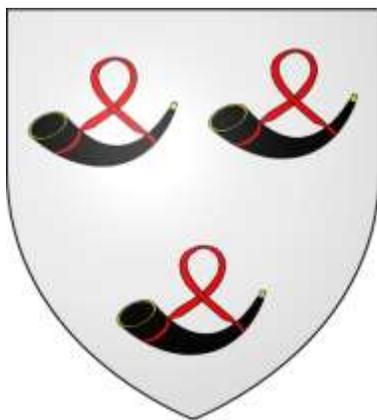
[bvhardifort@free.fr](mailto:bvhardifort@free.fr) – 07.82.52.54.59

Association ouverte à tous et toutes – Adhésion familiale 8€ par an

# **Caroline LANDTSHEERE** **Le Maire** **Et** **L'équipe Municipale**

Vous souhaitent un bel été, et  
d'excellentes vacances.  
Rendez-vous à la rentrée.

Le Maire,  
Caroline LANDTSHEERE



BULLETIN MUNICIPAL  
juin 2024  
Imprimé en Mairie d'Hardifort